



**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA CAPTATION ET LA COMMUNICATION D'IMAGES
PERSONNELLES, DE LA VOIX ET DES ENREGISTREMENTS AUDIOVISUELS**

Je, soussigné(e) _____ (prénom et nom) parent ou tuteur de l'enfant _____ (prénom et nom) autorise, par la présente, le *Festival canadien de cinéma jeunesse* | *Canadian Youth Film Festival* (ci-après « FCCJ » ou « Festival »), à utiliser le nom de mon enfant ainsi que son image, sa voix ou les images et sons qu'il ou elle a tournés sur tout support d'enregistrement audiovisuel, que ce soit la photographie, xfl'enregistrement audio et/ou l'enregistrement vidéo créé pour le FCCJ ou créé dans le cadre d'événements associés au FCCJ (ci-après « enregistrements audiovisuels »).

J'autorise le FCCJ, ainsi qu'à ses associés et/ou représentants, d'utiliser, le nom de mon enfant ainsi que son image, sa voix et ses enregistrements audiovisuels, afin de promouvoir le Festival et/ou d'informer le public canadien d'une forme artistique particulière ou d'un artiste en particulier d'une ou de toutes les façons suivantes :

- **Internet**

- Le Festival a le droit d'utiliser et d'héberger tout ou partie des enregistrements audiovisuels sur ses sites Internet (cinémajeunesse.ca et youthfilms.ca), et/ou sur les sites de ses partenaires et/ou agents, et/ou sur des sites de médias sociaux (tels que Facebook, YouTube, Twitter, Instagram, Vimeo, etc.), et/ou sur les sites Internet voués à la retransmission en temps réel (tels que UStream, Twitch, etc.) sous format de transmission directe et/ou téléchargeable.

- **Médias écrits**

- Le Festival a le droit d'utiliser tout ou partie des enregistrements audiovisuels pour les transmettre dans les médias imprimés (support papier ou physique) ou sur la version numérique de ces médias.

- **Télévision**

- Le Festival a le droit d'utiliser tout ou partie des enregistrements audiovisuels pour les transmettre via des émissions de télévision, que ce soit par câblodistribution, par satellite ou sur Internet.



- **Radio**
 - Le Festival a le droit d'utiliser tout ou partie des enregistrements audiovisuels, pour en faire la diffusion via des émissions radiophoniques, ainsi que sur les sites Internet de ces émissions radiophoniques.
- **Supports de stockage de données**
 - Le Festival a le droit de rendre accessible sur tout support de stockage de données physique (DVD, clé USB, disque dur, carte SD, etc.) ou infonuagique tout ou partie des enregistrements audiovisuels, que ce soit sous format audio, vidéo ou texte.
- **Diffusion dans les établissements d'éducation canadiens**
 - Tout établissement d'éducation canadien peut diffuser tout ou partie des enregistrements audiovisuels au sein de son établissement pour des fins d'éducation.
- **Diffusion dans les salles de spectacle**
 - Dans le cadre d'événements organisés par le Festival ou ses partenaires, le Festival a le droit de diffuser tout ou partie des enregistrements audiovisuels dans des salles de cinéma ou toute autre salle de spectacle.

Signé à _____ (ville) ce _____ 20__

Nom

Signature